

Extrait du registre des Délibérations

Séance du 29 juillet 2026

Convocation : 23 juillet 2026 Date d'affichage : 23 juillet 2026

Sous la Présidence de Mme Laure FLEURY, les membres du Conseil de la Communauté de communes Saint Cyr Mère Boitier entre Charolais et Mâconnais se sont réunis l'un deux mille vingt-six, le mercredi vingt-neuf juillet à dix-neuf heures à Pierreclos - salle des fêtes.

Commune de BOURGVILAIN :	M. Gilles LAMETAIRIE
Commune de LA CHAPELLE DU MONT DE FRANCE	M. Philippe HILARION
Commune de DOMPIERRE LES ORMES	Mme Géraldine AURAY M. Emmanuel L'ENUEON Mme Nicole SCHLESSER
Commune de GERMOLLES S/GROSNE	M. Hervé JOSEPH
Commune de MATOUR	M. Patrick CAGNIN Mme Fabienne DARGAUD M. Stéphane SOTTY
Commune de MONTMELARD	Mme Laure FLEURY
Commune de NAVOUR S/GROSNE	M. David SOUFFLOT M. Jérôme BEQUIN
Commune de PIERRECLOS	M. Emmanuel ROUGÉOT M. Yann DELHOMME
Commune de SAINT LEGER /LA BUSSIÈRE	M. Didier SARRAZIN
Commune de SAINT PIERRE LE VIEUX	M. Alain BAMEY
Commune de SAINT POINT	M. Pierre-Yves QUELIN
Commune de SERRIERES	M. Richard BENAS
Commune de TRAMAYES	M. Pascal BRIDAY Mme Elina BERTHOUD-DEPARDON M. Dominique GIBEAUX
Commune de TRAMBLAY	M. Christophe BALVAY
Commune de TRIVY	Mme Lucienne WEISS
Commune de VIREOSVRES	Mme Laurence GUILLOUX

Nombre de délégués en exercice : 25 Nombre de délégués présents : 24

Etaient excusés et représentés : M. Thierry IGONNET par M. Patrick CAGNIN

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire peut donc valablement délibérer.

Secrétaire : M. Yann DELHOMME

Désignation d'un secrétaire de séance

REÇU EN PREFECTURE

le 03/08/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-071-200071645-20260729-2026_78-DE

DELIB 2026-78

Vu les articles L2121-15, L2121-21 et L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,
Vu la désignation faite en séance,

Le Conseil de Communauté, ouï l'exposé du Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
➤ **DESIGNE** Monsieur Yann DELHOMME secrétaire de séance.

Fait le même jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme

La Présidente,

The block contains a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'J. Delhomme', written over a circular official stamp. The stamp is blue and features a central emblem with a figure holding a staff, surrounded by the text 'Communauté de Communes de l'Artois' and 'Siège Social : 1 rue de la République - 59100 Arras'.

Le secrétaire de séance,

The block contains a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Y. Delhomme', written in a stylized, cursive manner.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/08/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-071-200071645-20260729-2026_78-DE

DELIB 2026-78